



## Commentaire des articles

### *Ad Article 1<sup>er</sup>*

Le présent article entend abroger le règlement grand-ducal modifié du 30 septembre 2011 portant organisation de la procédure électorale pour la Chambre des Métiers devenu sans objet suite au transfert des dispositions du règlement grand-ducal vers la loi modifiée du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers.

### *Ad Article 2*

Formule exécutoire